

# AGORA

La lettre du Conseil de développement de Lille métropole

N°7 - Février / Mars / Avril 2011

EDITO

**Didier Paris**

Président  
du Conseil  
de développement  
de Lille métropole



L'année 2010 a été riche pour le Conseil de développement, avec notamment une contribution sur l'aménagement du territoire, des réflexions sur le « vivre ensemble » (**handicap, culture, activités physiques**), sur le développement économique (**économie sociale et solidaire, emploi-insertion, université**), l'habitat, le développement durable et la parution d'un ouvrage national dans lequel le Conseil de développement s'est investi, « *Dix ans de Conseils de développement: la société civile en mouvement* », réalisé avec le CERTU\*.

L'année 2011 a commencé sur les chapeaux de roue avec l'organisation des Rencontres de la forme du Conseil de développement de Lille métropole où une centaine d'acteurs du monde économique et sociétal ont pu tester l'état de leur forme et se voir proposer des actions pour se (re)mettre en mouvement. « **Un Conseil de développement en forme pour des idées en mouvement** », c'est bien ce leitmotiv qui doit guider les travaux du Conseil en 2011 pour jouer au mieux notre rôle d'interpellation et de boîte à idées auprès de Lille Métropole Communauté urbaine.

\*Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

## Sommaire

L'actualité du Conseil .....	p.1
<b>Dossier: Une métropole en forme: suivons le mouvement.....</b>	<b>p.2</b>
Quoi, qu'est-ce? L'aménagement numérique .....	p.4
Du côté de chez eux.....	p.4
Zoom sur: La Nocture de Lille Métropole.....	p.4
La parole à Francine LANGEVIN .....	p.4

## L'actualité du Conseil



Le Conseil de développement de Lille métropole lance au printemps 2011 **une grande enquête auprès des jeunes métropolitains de 15 à 30 ans**. Objectifs: connaître leur vision de la métropole de demain, leurs préoccupations et leurs propositions pour l'avenir.

Le contenu de cette enquête a été défini grâce à deux Ateliers organisés en février avec une cinquantaine de jeunes de la métropole. Ils ont permis d'identifier cinq sujets prioritaires pour les jeunes: **le bien vivre ensemble, les transports, l'environnement-cadre de vie, les loisirs-culture-sport, l'emploi** et un sujet transversal, le **développement durable**.

L'enquête sera diffusée au printemps. Une première restitution des résultats est prévue en juin.

AGENDA

### Séances plénières du Conseil de développement:

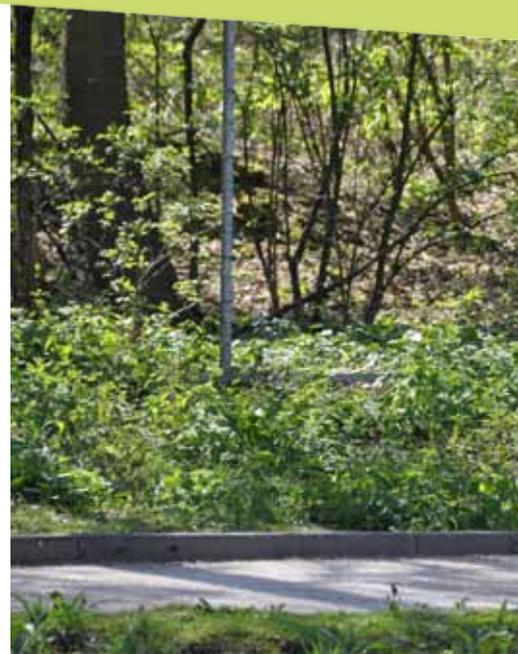
- **Lundi 28 mars** - 17h30  
à Lille Métropole Communauté urbaine:  
débat sur le diagnostic  
du Schéma de Cohérence Territoriale.

- **Mardi 17 mai** - 17h00  
(lieu à déterminer)

Les séances plénières sont publiques.



*Notre mode de vie a profondément évolué en un demi-siècle, réduisant fortement nos activités physiques au quotidien et nous rendant sédentaires. Les indicateurs de santé publique dans la région sont à améliorer (Atlas régional de la santé 2008 - DRASS). La tendance démographique est au vieillissement de la population... Dans ce contexte, il apparaît qu'encourager la pratique d'une activité physique ou sportive est un déterminant majeur de l'état de santé des individus et des populations à tous les âges de la vie.*



## Questions à...

**En quoi la pratique d'une activité physique et sportive est un enjeu pour Lille Métropole ?**

**Colette ANDRUSYSZYN**

Présidente  
du Lille Université Club



« Pratiquer une activité physique et sportive, c'est bouger au quotidien, de manière intense ou modérée. Cela peut se faire en Club ou individuellement, en marchant, en courant, en se déplaçant à vélo... Les bénéfices sont physiques car l'activité sportive permet de se maintenir en bonne santé ; mais ils sont aussi psychologiques : c'est un facteur de bien-être et de mieux vivre ensemble. Ainsi, les propositions du Conseil de développement à Lille Métropole Communauté urbaine pour encourager l'activité physique des habitants, s'appuient sur une approche innovante car elle permet de s'intéresser à tous les habitants, de tous les âges à travers des actions transversales qui touchent la vie courante : les déplacements, les loisirs, le travail. »

**Philippe REMIGNON**

Directeur de Vilogia



« Un des freins à la pratique d'une activité physique régulière est souvent le manque de temps. C'est pourquoi l'entreprise représente un cadre privilégié pour donner à ses collaborateurs ce « coup de pouce »

leur permettant de se mettre en mouvement. Que ce soit par la médecine du travail, en favorisant les déplacements actifs dans l'entreprise, ou en encourageant les collaborateurs à participer en équipe aux événements métropolitains comme « la Route du Louvre » ou « La Nocturne de Lille métropole », l'entreprise peut jouer un rôle de sensibilisation. Cela contribue aussi à répondre à la demande de bien-être et d'équilibre au travail des salariés. »

**Elodie BECKELYNCK**

Jeune Chambre Economique  
Lille métropole



« Notre région n'est pas bien positionnée en termes de santé (risques cardio-vasculaires dûs à l'obésité et à la sédentarité de la population). Lille métropole pourrait donc développer une vraie politique de la forme pour ses habitants. En effet, l'activité physique pratiquée régulièrement possède de nombreux avantages : s'entretenir à tout âge, favoriser la cohésion, limiter les effets du stress... Chacun pourrait s'exercer en toute liberté en fonction de son niveau : par l'usage des modes doux ou la pratique d'un sport en semaine ou le week-end, grâce à une offre élargie et une communication efficace. Un beau challenge et parfaitement d'actualité, avec la construction du Schéma de Cohérence Territoriale. »

### Un contexte propice à se remettre en mouvement

Une Fondation « Bouger pour mieux vivre » à Eurasanté, le réaménagement de la Citadelle de Lille intégrant la dimension sport santé, le projet Eurasport dans le dossier campus, le rapport national du professeur Toussaint intitulé « Retrouver sa liberté de mouvement »... sont autant d'indicateurs d'une prise en compte par les pouvoirs publics de la problématique du développement de l'activité physique. C'est en effet un enjeu de santé publique, mais pas seulement. En effet, une politique volontaire de la pratique d'activité physique et sportive présente bien d'autres avantages.

### Un enjeu pour Lille métropole

Encourager la pratique d'une activité physique et sportive régulière est un **levier de cohésion sociale** en permettant la mise en place d'actions s'adressant à tous les habitants de la métropole : jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, familles... Pratiquer une activité physique régulière seul, en club ou en famille, facilite les échanges, le bien-être, le partage et la solidarité.

Favoriser la pratique sportive de salariés dans les entreprises peut aussi être un **levier de performance économique**, grâce à des collaborateurs en forme et en bonne santé.

Etre une métropole qui s'intéresse au bien-être de ses habitants est un élément

# suivons le mouvement !



d'**attractivité du territoire** pour des entreprises venant s'implanter et pour les salariés qui viendront s'y installer.

Créer un dynamisme communicatif sur la forme et le bien-être dans la métropole lilloise, voire au sein de l'Eurométropole, est un **atout de développement** qui s'inscrit dans une logique de **développement durable** et de « **Mieux Vivre Ensemble** ».

## Un sujet dont s'est saisi le Conseil de développement

Ayant cette envie de créer une vraie dynamique sur le thème « se (re)mettre en mouvement », le Conseil de développement a mené un travail intitulé « **Une métropole en forme pour des habitants en mouvement** ». Il a formulé des propositions autour de trois leviers d'actions pour favoriser la pratique d'une activité physique régulière :

-L'information et la sensibilisation : par des actions concrètes et duplicables.

-L'aménagement et l'urbanisme : pour des actions immédiates dans l'espace public. Ce qui est parfaitement d'actualité avec le



Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT, en cours d'élaboration).

-Le recensement et la valorisation de l'offre exemplaire : pour valoriser les bonnes pratiques et les rendre accessibles.

Le Conseil de développement de Lille métropole a présenté et adopté son rapport en séance plénière en janvier 2011, en présence d'élus de LMCU qui ont accueilli avec intérêt ces propositions.

Pour porter cette réflexion sur un cas concret, Lille Métropole Communauté urbaine a associé le Conseil de développement au comité de suivi de la manifestation « La Nocturne de Lille métropole », organisée le 16 avril, qui propose course, marche, roller et handisports sur le Grand Boulevard. Ce type de manifestation démontre que l'espace urbain de proximité peut contribuer à la pratique d'une activité physique régulière au quotidien.



## DOCUMENTATION

### ▪ Rapports du Conseil de développement de Lille métropole

« Une Métropole en forme pour des habitants en mouvement » (2011)

Préconisations pour la pratique physique et sportive dans la métropole (2005)

Disponibles sur <http://conseildeveloppement.lillemetropole.fr>

### ▪ Retrouver sa liberté de mouvement

**PNAPS : Plan National de prévention par l'Activité Physique ou Sportive**

Rapport Toussaint : Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Jean-François Toussaint (2008)

### ▪ Guide des espaces verts de Lille métropole

[www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr), rubrique Tourisme

## LEXIQUE

### ACTIVITÉ PHYSIQUE

L'activité physique se définit par tout mouvement produit par les muscles responsable d'une augmentation significative de la dépense énergétique. Au sens large, elle inclut tous les mouvements effectués dans la vie quotidienne et ne se réduit donc pas à la seule pratique sportive. C'est pourquoi, en changeant ses habitudes pour les rendre plus dynamiques, on peut atteindre la demi-heure minimale d'activités physiques hebdomadaire que recommandent les spécialistes.

L'activité sportive est une activité physique à laquelle s'ajoute une dimension d'enrichissement de soi-même : en faisant mieux que la veille, en rencontrant et partageant avec d'autres des objectifs, en se donnant des règles...

## AGENDA

- La « Nocturne de Lille Métropole »  
16 avril 2011
- La Route du Louvre, 6<sup>e</sup> édition  
15 mai 2011
- La Course de la Déesse  
25 septembre 2011

## Zoom sur...

TOUS ENSEMBLE SUR LE GRAND BOULEVARD



Lille Métropole Communauté urbaine organise le 16 avril 2011 «La Nocturne de Lille Métropole». À cette occasion, tous les habitants de la métropole, familles, sportifs, personnes en situation de handicap, seniors, jeunes... sont invités à rejoindre cet axe métropolitain structurant dans **une manifestation conviviale alliant activité physique et convivialité**. Course (10km), randonnées,

roller, handisports, seront au rendez-vous. Des animations jalonnent le parcours. Tous les participants convergeront vers la place François Mitterrand à Lille où un grand concert clôturera la soirée.

**Informations sur**  
<http://la-nocturne-lillemetropole.fr>

## Du côté de chez eux

Les 9<sup>e</sup>s rencontres nationales des Conseils de développement se dérouleront les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2011 à Angoulême. Le thème choisi cette année par la coordination nationale est : «**Comment valoriser la participation citoyenne au moment des réformes et au-delà ?**».

L'ouvrage du Certu : «*Dix ans de Conseils de Développement : la société civile en mouvement*» sera présenté. Tables rondes et ateliers permettront des échanges sur les questions suivantes :

- «Nouvelles coopérations territoriales, nouveaux territoires de projets, inter-territorialité, la place des Conseils de développement»

- «Enjeux de société, les Conseils de développement : de nouveaux veilleurs»

- «Valoriser l'expertise d'usage et l'expertise citoyenne au bénéfice du débat public»

- «Le droit à l'expérimentation : innover et expérimenter pour des politiques adaptées aux réalités locales»

- «Conseils de développement de Pays à l'heure de la réforme territoriale : quel devenir?»

Plusieurs membres du Conseil de développement de Lille métropole et du Forum de l'Euro-métropole participeront à ce temps fort.

## Quoi, qu'est-ce ?

### L'aménagement numérique

Il s'agit de permettre aux particuliers et entreprises un **accès équitable aux technologies de l'information et de la communication** et de préparer de façon cohérente, durable, l'arrivée du très haut débit avec la fibre optique. La collectivité finance le déploiement de réseaux de communications électroniques ouverts et mutualisés. Les politiques publiques en matière d'aménagement numérique visent à **réduire les inégalités d'usage et d'accès** de tous les territoires : c'est ce que l'on appelle réduire la « fracture numérique ».

Ainsi, réaliser l'aménagement numérique est donc devenu un **enjeu d'attractivité économique** pour les territoires qui s'inscrivent dans une stratégie globale de développement.



## La parole à...



### Francine LANGEVIN

Association de retraités,  
préretirés éloignés du travail

«Avant d'évoquer la place de la personne âgée, il conviendrait peut-être de se poser la question : **quand devient-on une personne âgée ?** Cette question mériterait un

autre billet dans cette rubrique.

Partons du postulat que la personne âgée est une personne retraitée, qui aurait donc plus de 65 ans ! Alors quelle est la place de cette personne dans notre société ? Je dirais celle de tout citoyen, ou celle qu'elle s'octroie tout le temps qu'elle est autonome. Et si elle ne l'est plus, la place qu'on lui accorde !

Comment envisager la vieillesse autrement qu'en termes de perte de capacités, de manque d'autonomie et de charge pour la société ? Comment vivre la vieillesse comme un moment riche d'expériences ?

Quand les politiques évoquent l'**accueil des personnes âgées**, ils pensent immédiatement soins et structures adaptées alors qu'il conviendrait de **penser**

**plutôt à leur citoyenneté et à leur participation à la vie locale**, à ce que les aînés peuvent apporter aux jeunes et réciproquement. Il suffirait de se projeter dans une démarche volontariste qui veut changer l'image des plus de 65 ans, souvent définis par leurs besoins, en présentant celle d'un nouveau groupe social qui se caractérise par ses apports à la vie sociale et civique, pour peu qu'on en forme le projet.

Quand on crée un nouveau quartier, il faudrait réfléchir à **reconstruire de la mixité générationnelle**. Cela permettrait de bâtir des échanges de services entre les jeunes, qui peuvent aider en matière de mobilité par exemple, et les retraités qui sont présents dans la vie et l'animation du quartier. Ils peuvent continuer à mener leurs activités, préservant leur autonomie le plus longtemps possible. Il y a des expériences réussies.

Que les personnes soient à domicile ou en structure, leur souhait est de demeurer acteurs de leur vie ; encore faut-il leur en donner les moyens et que l'on cesse de penser à leur place ! »

**Directeur de la publication** : Didier Paris

**Rédaction** : Elodie Beckelynck, Claudie Bossut, Salvatore Calvario, Hélène Chanson, Chantal Uytterhaegen et l'équipe de coordination du Conseil

**Crédits photos** : Lille Métropole Communauté urbaine, Conseil de développement de Lille métropole

**Impression** : LMCU, 1 rue du Ballon, Lille - **Dépôt légal** : mars 2009 - **ISSN** : 2101-6615

Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole (Appui technique) - Espace international, 299 Boulevard de Leeds, 59777 Euraille - Tél. : (0033) (0)3.20.63.33.54 - Fax : (0033) (0)3.20.63.73.99

Mail : conseildeveloppement@lillemetropole.fr - <http://conseildeveloppement.lillemetropole.fr>

Lille  
Métropole

Conseil de développement

Agence de développement  
et d'urbanisme de  
Lille Métropole